

L'ajournement

[Français]

M. Louis Duclos (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le président, comme la plupart des autres pays occidentaux industrialisés, le Canada a cherché au cours de la dernière partie des années 1970, dans les rencontres bilatérales et dans les assemblées internationales, à encourager les pays riches en pétrole à partager leur nouvelle prospérité avec des pays en voie de développement moins fortunés, et à coopérer avec d'autres donateurs et avec des institutions multilatérales afin de satisfaire aux besoins prioritaires de ces pays sur le plan du développement.

En 1980, le Canada a participé au cofinancement d'environ 46 projets d'une valeur totale de 4 milliards 600 millions de dollars, la contribution canadienne s'élevant à environ 611 millions de dollars, c'est-à-dire 13 p. 100 du total. Le Canada a cofinancé avec les donateurs arabes de l'OPEP environ 18 projets d'une valeur totale approximative de deux milliards de dollars, pour lesquels la contribution canadienne s'est élevée à environ 350 millions de dollars, c'est-à-dire 17 p. 100, et celle des organismes d'aide des pays arabes de l'OPEP, à plus de 750 millions de dollars, ou encore 37 p. 100. Il s'agit dans la plupart des cas de projets de grande envergure pour lesquels la Banque mondiale ou une banque régionale de développement agit à titre d'administrateur ou d'organisme d'exécution, le Canada assurant un financement parallèle pour une portion ou une composante canadienne clairement définie du projet.

À l'heure actuelle, monsieur le président, le Canada réalise d'importants programmes d'aide bilatérale dans quelque 34 pays en développement, dont 12 environ intéressent actuellement les donateurs arabes de l'OPEP qui songent à leur fournir un volume d'aide appréciable. Le Canada aimerait travailler plus étroitement avec les organismes d'aide clés des pays arabes de l'OPEP de même qu'avec les gouvernements de ces pays en développement afin d'élargir la portée et la nature du cofinancement pour le bénéfice mutuel de tous les participants.

Toutefois les tentatives que nous avons faites jusqu'à présent en vue d'améliorer la coopération avec les autres donateurs laissent penser que le cofinancement de bons projets n'est pas facile et exige plus de temps, d'efforts et de ressources administratives que les projets bilatéraux habituels. Les pays industrialisés, les donateurs arabes et les pays en voie de développement ont des objectifs, des politiques, une stratégie et des procédures en matière d'aide qui ne coïncident pas toujours.

Il semble que l'expansion du degré de coopération sur le plan du cofinancement se heurte surtout au fait que les participants ont besoin de procédures et de politiques d'aide communes qui permettent à chacun d'atteindre ses objectifs propres à un coût raisonnable par rapport aux avantages du projet. La plupart des organismes d'aide des pays arabes membres de l'OPEP ont tendance à concentrer leur assistance dans les pays où il existe une relation étroite entre les plans politique, culturel, économique et religieux.

L'honorable député de Fraser Valley-Ouest (M. Wenman) a déjà à plusieurs reprises proposé la réalisation d'un projet-pilote de cofinancement dans un secteur économique particulier tel que l'énergie et l'agriculture et dans un pays déterminé tel que la Somalie. Bien que les projets-pilotes constituent parfois une technique utile pour mettre à l'essai une idée, un

processus ou un produit, nous ne sommes pas convaincus, d'après les renseignements dont nous disposons et d'après notre expérience des projets de cofinancement, qu'un tel projet-pilote soit nécessaire ou même approprié dans le cas du cofinancement avec les donateurs arabes de l'OPEP.

En terminant, monsieur le président, à la lumière de notre récente expérience de travail avec les organismes d'aide des pays arabes de l'OPEP, j'estime que la poursuite de nos discussions bilatérales actuelles sur les programmes, projets et problèmes dans les pays qui nous intéressent mutuellement apportera sans doute des résultats positifs. Nous avons donc l'intention d'intensifier nos efforts en ce sens.

M. l'Orateur adjoint: Je regrette d'interrompre l'honorable secrétaire parlementaire, mais son temps de parole est écoulé.

● (2230)

[Traduction]

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES—L'ESSAI DE DÉFOLIANTS CHIMIQUES—LE CONTRÔLE DES EFFETS

M. Simon de Jong (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, je voudrais revenir ce soir sur une question qui a été soulevée il y a quelques mois, soit le 23 janvier 1981. Il s'agit de la pulvérisation de l'agent Orange à Gagetown, au Nouveau-Brunswick. Au mois de janvier, j'ai demandé au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M^{me} Bégin) si son ministère avait été informé de ce programme et s'il en avait contrôlé les effets sur la santé du personnel affecté à ces essais et des populations habitant à proximité.

J'ai posé cette question parce que des experts américains soupçonnaient l'agent Orange de causer diverses formes de cancer, mise en garde que le gouvernement des États-Unis a accueillie avec le plus grand sérieux. Il y a au moins trois organismes importants du gouvernement américain qui étudient les problèmes liés aux défoliants. Nous voulions savoir ce que faisait le gouvernement canadien, et s'il se préoccupait autant de la question. L'inquiétude suscitée par les essais de défoliants au Nouveau-Brunswick n'est pas un phénomène nouveau. En fait, immédiatement avant la publication de l'information au sujet des essais de l'agent Orange au Nouveau-Brunswick, M. Cameron McQueen, de la Nouvelle-Écosse, avait publié une étude qui révélait un nombre inquiétant de cas de malformation congénitale et d'arriération mentale chez les enfants du Nouveau-Brunswick.

De même, j'ai ici sous la main une réponse du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social que l'on interrogeait pour savoir si son ministère avait été informé des essais de défoliants effectués par l'armée américaine à Gagetown. A un reporter qui lui avait en effet demandé si elle trouvait irritant que le ministère fédéral de la Défense n'ait jamais informé son ministère des essais de l'agent Orange à la base des Forces armées canadiennes de Gagetown en 1966, elle avait répondu: «Même si je trouve cela révoltant, cela n'aidera personne».

En général, le public s'inquiète, comme moi aussi d'ailleurs, de la façon dont on traite les produits chimiques dans notre société, de l'usage qu'en font les gouvernements et leurs organismes, du fait qu'il est trop souvent dépassé, désuet, et que la modernisation des règlements qui la régissent s'impose. Par ignorance nous avons fait certaines choses dans le passé qui sont tout simplement inexcusables aujourd'hui. De plus en plus, la science prouve une corrélation directe entre diverses